

EPHEMERIDES CANADIENNES

MAI 1922

1.— Mgr Félix Couturier, évêque d'Alexandria, de passage à Québec, donne devant les membres du Club des Femmes Canadiennes, au Château Frontenac, une intéressante causerie sur l'Égypte que Sa Grandeur a habitée pendant six ans.

— L'honorable M. Antonin Galipeault, C.R., ministre des Travaux Publics dans le cabinet provincial, est réélu bâtonnier du Barreau de Québec.

2.— Le Conseil suprême des Chevaliers de Colomb, à New-York, décrète qu'aucun employé de la Commission des liqueurs, dans la province de Québec ainsi qu'en Colombie Anglaise, ne peut-être admis membre de l'association. Celle-ci s'est tracé comme règle de n'admettre dans ses rangs aucune personne engagée dans le commerce des boissons enivrantes.

— Pour la première fois depuis plusieurs années, le président de la Chambre des Communes est appelé à donner son vote de prépondérance par suite de l'égalité des votes à un projet de loi concernant un chemin de fer de la Colombie. Le vote étant de 70 à 70, M. Gordon, libéral, vice-président, qui occupait alors le fauteuil, donne son vote contre l'amendement.

3.— Les RR. Pères Joseph Déry et Ernest Paradis, des Pères Blancs, arrivent à Québec après un séjour de plus de quinze années dans les missions du centre de l'Afrique. Les deux vaillants missionnaires, qui sont originaires de Charlesbourg, près Québec, passeront quelques mois au pays natal.

4.— La Société du Folklore américain, section de Québec, dans une réunion tenue à Montréal décide de se constituer en Société du Folklore canadien et choisit pour son vice-président l'hon. juge Rivard, de la Cour d'Appel.

5.— Monsieur Adolphe Stein, député de Kamouraska au fédéral, est nommé juge de la Cour supérieure du district de Québec, succédant à l'hon. juge R. Roy, qui a pris sa retraite.

10.— Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique tient à l'Hôtel du Parlement sa session du mai. On y décide la fondation de deux nouvelles écoles normales pour jeunes filles, une à Montréal et l'autre à Sherbrooke.

11.— La rivière Assiniboine, au Manitoba, sort de son lit et cause des dommages très considérables dans tout un immense district.

12.— Un incendie dévaste le village de Makamic, dans l'Abitibi. Quatre magasins et quatre demeures particulières sont la proie des flammes.

— Le gouvernement d'Ontario adopte comme politique d'imposer une taxe fort lourde aux compagnies qui, dans sa province, font l'exportation des liqueurs alcooliques; chacune devra payer annuellement \$15,000 au trésor provinciale.

— Depuis quelques jours, les maquettes soumises par les sculpteurs prenant part au concours du monument que l'on a décidé d'élever à Québec à la mémoire du cardinal Taschereau, sont exposées au café de l'Hôtel du Parlement.

Le comité chargé de faire le choix donne finalement sa préférence à la maquette soumise par le sculpteur français André-César Vermare, chevalier de la Légion d'Honneur, Grand Prix de Rome, en 1899. Les modèles de MM. Ernest Dubois, de Paris, et Elzéar Soucy, de Montréal, ont été classés deuxième et troisième.

13.— S. Ex. le Délégué-Apostolique du Canada annonce la création d'un nouveau diocèse canadien dont le siège sera à Gaspé.

15.— M. Georges Bouchard, professeur à l'école d'agriculture de Ste-Anne, est élu par acclamation député de Kamouraska au parlement fédéral, en remplacement de M. Adolphe Stein qui vient d'être nommé juge.

— La rivière Rouge, au Manitoba, déborde à son tour, après l'Assiniboine, et inonde toute une section de la province, à une soixantaine de milles de Winnipeg.

— Après un long débat, la Chambre des Communes refuse de prohiber l'importation et la fabrication de l'oléomargarine.

16.— Les délégués de la convention conservatrice réunis à Montréal choisissent M. Arthur Sauvé comme chef du parti conservateur en notre province.

— Une union patronale catholique se fonde à Québec. C'est l'Association catholique des Entrepreneurs-peintres du district de Québec. C'est la première union patronale catholique fondée dans notre ville.

— Onze religieuses Visitandines du Monastère d'Ottawa, le premier de cet ordre établi dans notre pays, prennent possession du nouveau monastère de Lévis, dont cette communauté a fait l'acquisition depuis quelque temps. La Visitation de Lévis est la deuxième maison de cet ordre établi au Canada.